



PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

1^{er} cycle (1^{re} et 2^e secondaire)

Chers élèves,
Chers parents,

Nous sommes rendus à une période importante de l'année, soit celle des inscriptions et du choix de cours de l'élève. Afin de faire un choix judicieux, veuillez prendre le temps de lire attentivement ce document. Les élèves de l'adaptation scolaire et du groupe l'Alternative n'ont pas de choix de cours à faire, mais il est important de faire l'inscription en ligne pour la fréquentation scolaire.

La fiche administrative pour l'inscription de votre enfant ainsi que son choix de cours se feront en ligne sur le MOZAÏK PORTAIL-PARENTS.

IMPORTANT

- 1- Vous devez commencer par faire l'inscription pour l'année 2022-2023
- 2- Par la suite, vous allez avoir accès au choix de cours en ligne.



Voici le lien : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Petits rappels :

- Le programme Santé globale aura lieu si le nombre d'inscriptions est suffisant. Nous portons à votre attention qu'il y a des coûts supplémentaires pour accéder à ce programme. Vous devez vous référer à l'explication de ce programme plus loin dans le document.
- L'école se réserve le droit d'octroyer l'un des choix de cours optionnel de l'élève en fonction du nombre de places disponibles, et si le nombre d'inscriptions le justifie.
- Le choix de cours est provisoire : il sera révisé au début du mois de juillet à la suite des résultats de fin d'année.
- Veuillez noter que le choix de cours optionnel est fait pour les deux années du 1^{er} cycle.
- Aucune demande de changement de cours ne sera autorisée après le 15 juillet.

Bon choix de cours!



La direction de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent



1 ^{re} et 2 ^e secondaire	Nombre de périodes / 9 jours	
	Programme régulier et appoint (G-1 / AP1 / G-2 / AP2)	Programme Santé globale* (SG1 / SG2)
Cours obligatoires		
Anglais	4	3
Français	8	7
Mathématique	6	5
Géographie, histoire	6	5
Éducation physique et à la santé	2	2
Science et technologie	4	3
Éthique et culture religieuse	2	2
Programme Santé globale	-	6
Total	32	33
Cours d'arts obligatoires		
Arts plastiques	4	3
Musique	4	3
Total (1 choix à l'horaire)	4	3
Grand total	36	36

*** Conditions d'admission :**

Toutes les conditions se retrouvent à la page 4. Merci de bien les lire.

Élèves de la 2^e secondaire, vous n'êtes pas automatiquement réinscrit, il faut vous réinscrire. Si vous n'avez pas fait le programme à la 1^{re} secondaire, vous pouvez en faire la demande, lire la page 4.



Afin de faire un choix éclairé, prenez le temps de lire les descriptions des cours d'arts obligatoires.

DOMAINE DES ARTS

ARTS PLASTIQUES

L'élève fera des projets en utilisant les éléments du langage plastique : les lignes, les formes, les volumes, les couleurs, les textures, les motifs et la perspective.

Il explorera l'utilisation de différents matériaux : pastel, gouache, argile, plâtre, papier mâché, etc.

Il utilisera des techniques bidimensionnelles : peinture, gravure, impression, collage et dessin ainsi que certaines techniques tridimensionnelles : assemblage, façonnage et modelage.

Il sera mis en présence d'œuvres d'art de différentes époques et différents courants artistiques.



MUSIQUE

Harmonie : pour celui ou celle qui aimerait jouer d'un instrument de musique. Ce cours a pour but principal d'initier les élèves à la pratique instrumentale de groupe. Dans le cadre du programme de formation, l'élève pourra développer les compétences de création, d'appréciation et d'interprétation.

Pièces jouées

- ✓ Musique populaire;
- ✓ Musique de film.



Un instrument est fourni à chaque élève. Voici la liste des instruments offerts :

Flûte – Hautbois – Clarinette – Clarinette basse – Basson – Saxophone Alto –
Saxophone Ténor Trompette – Cor – Trombone – Euphonium – Tuba – Percussion
– Basse

Les élèves désirant profiter d'une formation musicale plus intensive auront l'occasion de faire partie de l'harmonie de l'école.

Voici des activités reliées au programme :

Concerts et spectacles de haute qualité, suivis personnalisés de la progression instrumentale.



PROGRAMME SANTÉ GLOBALE

Ce programme favorise le développement global des citoyens de demain, et ce, en adoptant et maintenant de saines habitudes de vie, en créant des environnements favorables et en mettant en œuvre des activités à visée éducative.

Objectifs

- Permettre une activité physique régulière tout en visant la réussite scolaire ;
- Assurer à l'élève un développement harmonieux et intégral de sa personnalité ;
- Favoriser le développement de bonnes habitudes de vie et de santé ;
- Développer le sens des responsabilités et l'autonomie.



Orientations (valeurs)

Intellectuelles

- ✓ Goût d'apprendre;
- ✓ Résolution de problèmes.

Morales

- ✓ Sens des responsabilités;
- ✓ Respect de la vie et de la nature;
- ✓ Sens de l'équité.

Sociales et culturelles

- ✓ Sens de la coopération;
- ✓ Souci de la communication.

Physiques

- ✓ Mise en forme;
- ✓ Nutrition, hygiène;
- ✓ Gestion du stress;
- ✓ Activités de plein air.

Conditions d'admission

1^{re} secondaire

- ➔ Être en réussite dans toutes les matières de la 6^e année;
- ➔ Référence positive du titulaire et de l'éducateur physique;

2^e secondaire

- ➔ L'élève doit faire la demande pour la poursuite en 2^e secondaire. **Il aura priorité** s'il remplit les conditions qui suivent :
- ➔ Être en réussite de la 1^{re} secondaire;
- ➔ Référence positive du personnel de la 1^{re} secondaire.

Si l'élève a de l'intérêt et qu'il n'a pas fait le programme durant sa 1^{re} année du secondaire, il peut en faire la demande. Sa candidature sera évaluée par le comité du programme Santé globale.

Veuillez noter que l'élève doit avoir un **vélo fonctionnel** et des **vêtements adaptés aux conditions météorologiques**. De plus, certaines activités (ex. : ski alpin) pourraient occasionner des frais supplémentaires pour la location d'équipement.

Frais d'inscription

- ✓ 600 \$ pour l'année scolaire 100\$, en dépôt, après l'acceptation au programme;
- ✓ 500 \$ à la rentrée scolaire

Ces frais servent à couvrir les dépenses reliées aux sorties prévues au programme.

Veuillez noter que ces frais n'incluent pas les coûts fixes à payer à l'école, ni les cahiers d'activités;